

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

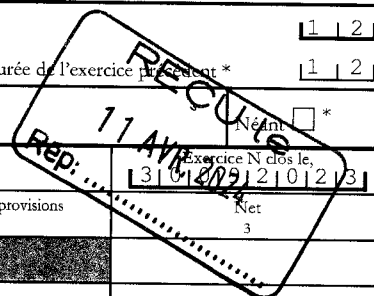
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00905 Numéro SIREN : 487 541 245 Nom ou dénomination : A LA BOLEE
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2024 sous le numéro de dépôt 3290

Désignation de l'entreprise : A LA BOLEEAdresse de l'entreprise 10 Place Pasteur 64100 BAYONNEDurée de l'exercice précédent * 1 | 2 |Numéro SIRET * 4 | 8 | 7 | 5 | 4 | 1 | 2 | 4 | 5 | 0 | 0 | 0 | 1 | 4

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	120 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	27 974	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	63 324	
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	4 834	
	TOTAL (II)	BJ	BK	91 299	
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	7 945
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR	BS		
Marchandises		BT	BU		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	2 321	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY		
Autres créances (3)		BZ	CA	7 649	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	61 900
	Disponibilités	CF	CG	81 432	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 272	
	TOTAL (III)	CJ	CK	164 519	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	329 889	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A LA BOLEE

Néant ☐ *

Exercice N

		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8.000.....)	DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	142 304	
	Report à nouveau	DH	51 135	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	572	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	202 811
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DN		
	Avances conditionnées	DO		
	TOTAL (II)	DP		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DQ		
	Provisions pour charges	DR		
	TOTAL (III)	DS		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DT		
	Autres emprunts obligataires	DU	63 009	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DV		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DW		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DX	23 382	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DY	37 063	
	Dettes fiscales et sociales	DZ		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EA	579	
Autres dettes	EB	3 045		
	TOTAL (IV)	EC	127 078	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	329 889	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	89 272	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :

A LA BOLEE

Néant ☐ *

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	492 487	FE		FF	492 487	
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	492 487	FK		FL	492 487	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	10 035	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	7 596	
	Autres produits (1) (11)					FQ	505	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	510 623	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	129 700	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(2 170)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	102 624	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	7 123	
	Salaires et traitements *					FY	204 391	
	Charges sociales (10)					FZ	55 883	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	11 219
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	1 750	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	510 520	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	103
BÉNÉFICES ET CHARGES	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 082	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
		Total des produits financiers (V)				GP	1 082	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 268	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
		Total des charges financières (VI)				GU	1 268	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(186)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(82)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>A LA BOLEE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	9 333
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 333
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 679
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 679
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	654
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	521 039
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	520 467
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	572
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG	
	(3) Dont { -- Crédit-bail mobilier * -- Crédit-bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6 ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 596
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 544
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Produits de cession éléments d'actif	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	VNC des éléments d'actif cédés	8 679	9 333
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS A LA BOLEE
Siège social : 10-11 Place Pasteur 64100 BAYONNE
R.C.S. Bayonne N° 487 541 245

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 février 2024**

L'an deux mille vingt trois.

Le 26 février 2024.

A 17 heures

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société A LA BOLEE s'est tenue au siège social sur convocation du Président.

Etaient présents :

La SARL BIBAY, représentée par M CAILLAUD Franck
Gérant 64210 BIDART

Propriétaire de 800 Actions

Total 800 Actions

Soit la totalité des actions correspondant au capital social.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023,
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2023,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion.

FC

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 font apparaître un bénéfice de 571 € décide :

De l'affecter au compte report à nouveau le bénéfice de 571 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés, donne quitus au Gérant, M. Franck CAILLAUD, pour l'administration de la Société.

QUATRIEME RESOLUTION

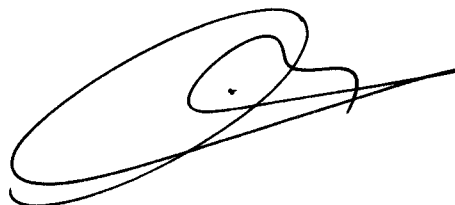
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés présents ou leur mandataire.

Le 26 février 2024.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a small dot.